

Mise en place du CCE : G. Coignac reconduit secrétaire . Nouvelle organisation au sein de Nexter Systems !

Ce premier CCE avait pour ordre du jour, l'élection du secrétaire du CCE et des présidents des commissions de cette instance. La direction du groupe, dans une note communiquée vendredi soir, a rajouté un point sur des aménagements à l'organisation et au fonctionnement de Nexter Systems. Les nouveaux élus CCE ont donc procédé à la nomination du secrétaire du CCE et c'est naturellement, forte de ses résultats aux dernières élections professionnelles du groupe, que la CFDT a proposé de reconduire Gérard Coignac à ce poste.

Secrétaire CCE et Présidences des commissions :

La CFDT a présenté la candidature de Gérard Coignac au poste de secrétaire du CCE, poste qu'il a occupé lors du dernier mandat.

Gérard Coignac a été élu secrétaire par 10 voix (8 CFDT + 2 CGC), les élus CGT se sont abstenus.

Ensuite, les élus CCE ont procédé à l'élection des présidents de 4 commissions obligatoires.

Economique : H. Richard, candidat CFDT, est élu par 10 voix

Formation : P. Malecki, candidat CFDT, élu par 10 voix.

Logement : A. Charrier, candidat CFDT, élu par 10 voix.

Egalité Professionnelle : M. Banvillet, candidat CGC, élu par 10 voix.

La CGT a présenté des candidats aux présidences des commissions qui ont obtenu 4 voix.

Membres des Commissions du CCE :

Les commissions sont composées du président et d'un membre par organi-

sation syndicale représentative. Une exception toutefois, la commission économique pour laquelle les Délégués Syndicaux Centraux et le secrétaire du CCE siègent également.

La CFDT a donné les noms de ses représentants en commissions (voir tableau ci-dessous)

Commissions	Présidents	Membres CFDT
FORMATION	P. MALECKI	J.P. TANGUY
LOGEMENT	A. CHARRIER	P. PIMONT
EGALITE H/F	M. BANVILLET	C. FREVILLE
ECONOMIQUE	H. RICHARD	A. CHARRIER, D. COUTAUDIER, G. COIGNAC

Directeur Général Délégué, JP. Baillet, sont venus exposer les «aménagements» apportés à l'organisation de Nexter Systems dès à présent. Bien qu'ils se défendent d'une réorganisation de Systems, évoquant «des modifications de rattachements sans évolution pour l'emploi», la CFDT considère que la présentation faite en séance impli-

quera des changements importants entre les différentes directions (DPS, DSC, DED). Justifiés par la volonté de répondre aux enjeux stratégiques fixés par le PDG, 4 axes

majeurs ont été déterminés :

- Gagner VBMR
- Développer le carnet de commandes export
- Pérenniser la gamme dont le Leclerc (rénovation y compris export).

Evolution d'organisation à Nexter Systems !

Le PDG du groupe, Ph Burtin, et le



- Consolider notre avance sur les contrats globaux de soutien, après la montée en puissance avec Caesar, MLS et SSPP.

La direction, lors de la commission économique de fin décembre traitant des évolutions métiers des trois prochaines années, n'avait pas fait état de sa volonté de faire évoluer les différents Domaines du Groupe. Les élus CFDT ont demandé un complément d'informations pour analyser les conséquences sur l'emploi et sur les métiers. Le DCRH en a convenu et fixera une nouvelle réunion de la commission économique du CCE, avec le secrétaire de CCE et le président de cette commission.

Mieux répondre aux exigences clients !

Pour répondre aux ambitions de l'entreprise, la direction générale du groupe a choisi de se structurer en 7 domaines :

- **Véhicules Légers à Roues (MLR)** avec les VBMR et ARAVIS. M. Baillet explique qu'il s'agit de se focaliser sur la cible VBMR qu'il qualifie «d'importante pour l'avenir de l'entreprise et l'emploi».

- **Infanterie (VCI)** avec le contrat global VBCI France et la volonté de prendre des commandes exports.

- **Arme-Blindés-Génie (ABG)** qui sera chargé de conduire la refonte Leclerc à mi-vie.

- **Artillerie (ART)** avec le Caesar et le 105 LG qui reprend du service.

- **Armes et Tourelles (A&T)** avec les mêmes attributions qu'auparavant.

- **Systèmes d'Informations (SIT)**, domaine qui reste identique.

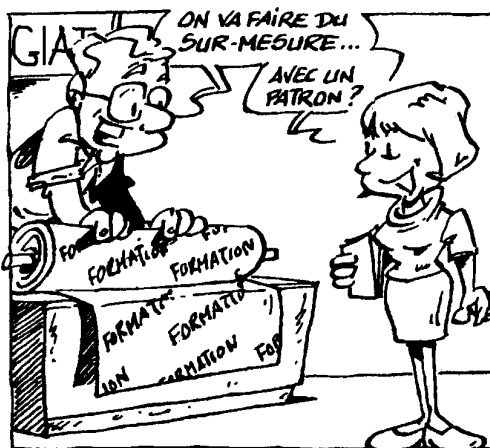
- **Soutien Service Client (SSC)**, nouveau domaine qui sera chargé de la

politique soutien, y compris avec l'ambition de se développer sur l'export.

La direction affiche sa volonté de conquérir, à la fois, les nouveaux gros marché France (VBMR) en étant «à l'écoute du client» et se développer à l'export, avec l'objectif de pérenniser sa gamme de produits et son avance en matière de soutien global.

Elle souhaite profiter pleinement de l'ingénierie simultanée pour atteindre ses objectifs et M. Baillet n'a pas caché qu'il était, depuis longtemps, «favorable à l'aménagement des frontières entre les métiers DPS et DSC pour accroître les capacités de DPS à assurer une entière responsabilité sur les flux».

De même, il a insisté sur les circuits de décision dans chaque domaine qui doivent être «courts, réactifs, concentrés»



formation sur mesure

pour une meilleure efficacité au regard des exigences du marché (compétitions avec les autres industriels français ou étrangers).

Une redéfinition des missions de DSC et DPS !

Si la présentation de la direction ne parle pas explicitement de modifications des missions de DPS et de DSC, M. Baillet parle de regrouper, dans une même entité, les études et développements, les activités logistiques (ISC) et les activités d'industrialisation de DPS. Ce regroupement aurait pour vocation

de «permettre de ne pas être confronté à des situations difficiles pour répondre au soutien, et pour être mieux placé dans les coûts d'adaptation du matériel existant (customisation) selon l'exigence du client».

Structurer la fonction «Marketing-Affaires» !

La stratégie du PDG tournée vers les affaires France, mais aussi l'ambition de développer le chiffre d'affaires à l'export, a conduit les dirigeants du groupe à créer une direction stratégie au sein de DMAI avec pour mission d'être, de plus en plus, en «capacité de trouver la bonne politique produits». Les deux autres directions (Relations France et Affaires Internationales) sont redynamisées pour conquérir les nouveaux marchés.

La CFDT demande un calendrier social !

En cours de réunion, le secrétaire du CCE (élu CFDT) a demandé au DCRH, JC. Benetti, de fixer un calendrier des réunions de CCE et des commissions. Il a rappelé la nécessité de tenir rapidement le CCE de la GPEC après que la commission formation ait examiné les besoins des différentes filiales.

Plus généralement, la CFDT a demandé à la direction centrale de programmer les différentes rencontres avec les partenaires sociaux qui ont également une mission dans leur services respectifs.

Rappel : Négociation du 26 janvier

NAO (fermeture)
Négociations ASC
Prêts de personnels
Risques Psycho-sociaux